



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pommes

Question écrite n° 24316

Texte de la question

M. Louis Guédon souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les difficultés rencontrées aujourd'hui par les producteurs de pommes. La France, premier pays exportateur de pommes, se trouve aujourd'hui confrontée aux conséquences de la sécheresse et de la canicule qui entraînent une production massive de pommes de petit calibre. D'autre part, la faiblesse de l'euro par rapport au dollar, la suppression des plans de campagne dans le budget de l'Oniflor ainsi que la quasi-disparition du régime des restitutions européennes viennent affaiblir un marché fortement concurrentiel. La production de pommes françaises, pour pouvoir se maintenir à un niveau acceptable, doit pouvoir compter sur le maintien et le développement des marchés outre-mer afin d'éviter tout engorgement du marché communautaire avec l'effondrement des prix qui s'ensuivrait. La filière a donc besoin, afin de lutter efficacement contre des producteurs américains très compétitifs grâce aux aides directes versées, du maintien d'un dispositif d'appui aux exportations maritimes. Si une enveloppe de 250 000 EUR a d'ores et déjà été débloquée, il apparaît que celle-ci est très insuffisante pour répondre aux contingences du marché. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour soutenir cette filière agricole.

Texte de la réponse

Les caractéristiques particulières des pommes françaises de cette campagne (petit calibre, faible coloration des galas notamment) et la présence plus massive de pommes en provenance de l'hémisphère sud ont suscité l'inquiétude de la filière pour l'écoulement des produits français sur le marché intérieur ou à l'export qui constitue un débouché important. Dès les premières ventes de pommes de la variété Gala, qui inaugurent la campagne pour cette espèce fruitière, alors que des difficultés effectives sont apparues, des réunions de travail avec les professionnels du secteur de la pomme ont été organisées pour anticiper, autant que faire se peut, les difficultés rencontrées. Une première aide de 250 000 euros a été débloquée pour accompagner les projets d'exportation et ce malgré les actuelles contraintes budgétaires. En amont de cette aide débloquée en urgence, le secteur de la pomme ainsi que celui du kiwi ont pu bénéficier d'une aide de la Communauté européenne et de l'État dans le cadre du programme de promotion « PROMEUROP » 2003-2006. L'aide globale pour ce projet présenté par l'interprofession, de plus de 19,5 millions d'euros sur trois ans, est d'un montant encore jamais atteint. Par ailleurs, la Commission a renouvelé pour trois ans son accord pour le programme « EUROFEL » de promotion de la pomme sur les pays tiers, à hauteur de près de 3 millions d'euros dont 2,1 millions débloqués par les pouvoirs publics. Ce type de soutien à la promotion des produits est de nature à favoriser la consommation et à prévenir les difficultés de marché. Un premier bilan en cours de campagne sera réalisé dans les prochaines semaines afin d'analyser si des difficultés persistent dans ce secteur. D'ores et déjà, en fonction des variétés, on constate une évolution satisfaisante. Les inquiétudes de début de campagne semblent s'atténuer. Il convient toutefois de rester très vigilant sur l'évolution de cette campagne.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24316

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6859

Réponse publiée le : 22 décembre 2003, page 9820